



COMMUNE  
d'ARTRES  
(59269)



N° 14 - Décembre 2013

# L'ARTRESIEN

VALENCIENNES  
METROPOLE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Solidaires  
pour gagner  
l'Avenir

## édito

Le mot du Maire  
**Christian LERAT**

### Sommaire

Éditorial.....	Page 1
Info communales, diverses..	Page 3 à 5
Travaux .....	Page 6 à 8
Manifestations.....	Page 9 à 13
Vie associative .....	Page 14 à 22
Etat civil.....	Page 23

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à vos proches et votre famille nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2014.

Avec l'année 2013 se termine pratiquement la mandature que vous nous avez confiée en 2008. De nouvelles élections municipales sont prévues les 23 et 30 mars 2014. Des changements importants sont instaurés pour les communes de 1000 habitants et plus. La lettre municipale N° 19 vous informe des nouvelles règles. Bien entendu, nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Le fonctionnement dégagera (recettes moins dépenses) cette année encore un excédent positif. Comme lors des années précédentes je ne manquerais pas de vous en communiquer le montant exact par une prochaine lettre municipale dès la clôture des comptes.

En investissements, nous avons acquis du matériel (tondeuse), installé les horloges astronomiques pour l'éclairage public, refait l'éclairage de la résidence à Tout Vent et terminé de payer les parkings de la rue de la Gare et de la résidence à Tout Vent. Nous avons aménagé en coopération avec les archives départementales du Nord une salle d'archives et procédé au classement des dites archives. Enfin, la rue de la Viéwarde est quasi terminée et tous les réseaux aériens enterrés. J'ose espérer que les désagréments causés par les travaux seront vite oubliés.

Tous les emprunts des mandatures précédentes hormis celui de 2008, sont remboursés. Aucun autre emprunt n'a été sollicité depuis cette date. Le taux d'endettement au 31/12/13 est de 128,46 €/habitant pour une population de 1038 habitants.

Encore tous nos vœux pour l'année 2014, le Maire et les Conseillers vous invitent aux vœux du Maire qui auront lieu le

**LUNDI 20 janvier 2014 à 19h à la salle des fêtes.**

## Le Maire communique

### DROITS ET DEVOIRS...

Si les citoyens ont des droits, ils méconnaissent trop souvent leurs devoirs.

L'automne et l'hiver me donnent l'occasion de rappeler certaines règles.

Le trottoir fait partie du domaine communal mais c'est aux riverains d'en assurer l'entretien.

A savoir : le balayer régulièrement, enlever la neige si besoin est, le sabler en cas de verglas, nettoyer le ruisseau et enlever les feuilles .....

Les routes boueuses doivent être également nettoyées, ne pas le faire est considéré comme un **manque de respect** vis-à-vis des habitants du village et dangereux pour les véhicules et les passants.

Ce n'est pas aux services communaux de le faire.

La responsabilité des contrevenants est **ENGAGÉE**. Pour un accident matériel le dédommagement se limitera au montant des dommages, mais pour un accident corporel le montant peut être « exorbitant ». Ne pas oublier que si les assurances prennent en charge le remboursement des dommages (matériel et corporel) elles recherchent systématiquement le ou les fautifs pour se faire **rembourser les montants des indemnités versées**.

En ce qui concerne les **routes verglacées**, la Commune n'a **aucune obligation légale** de les sabler.

Néanmoins, pour la sécurité des habitants, la commune a pris la décision de réaliser ces opérations de sablage. Mais cela à un coût : entre 3 500 à 4 000 euros/an pour le sel. A cette somme, il faut ajouter les heures passées par les employés communaux.

En priorité sont sablés les bâtiments communaux recevant du public, les rues pentues du village et les stops. Pour ensuite terminer par les rues principales si nécessaire.



En cette période de fêtes, nous vous adressons tous nos vœux pour 2014 et vous souhaitons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une année pleine de joies et de réussites, tant sur le plan personnel et familial que professionnel.

Le Maire et les Conseillers vous invitent aux vœux du Maire qui auront lieu le **lundi 20 janvier 2014 à 19h00 à la salle des fêtes**.

## Listes électorales:

**Pour voter en 2014, pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2013.**

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales.

**La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013 en mairie à 11h00.**

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire en mairie avec les pièces exigées (pièce d'identité et justificatif de domicile).

- Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.
- Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014



## L'actu du Ministère

**La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.**

**L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:**

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION** : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

**Inutile de vous déplacer dans votre mairie si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.**

la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



## A propos des rythmes scolaires:

L'an dernier, la commune d'Artres a demandé le report de la mise en application des nouveaux rythmes scolaires.

A la rentrée 2014, toutes les écoles devront appliquer la réforme.

L'organisation horaire hebdomadaire (décret 2013-17 du 24 janvier 2013) doit répondre à plusieurs critères, notamment :

- Une semaine de 4 jours et demi incluant le mercredi matin (*dérogation possible le samedi matin*)
- Une pause méridienne de 1h30 minimum
- Une journée d'enseignement allégée de 45 minutes en moyenne

Depuis septembre 2013, l'équipe éducative de l'école de la Rhônelle, le comité de parents d'élèves, la DDEN et la municipalité se sont penchés sur les nouveaux rythmes scolaires et après concertation ont adopté une organisation horaire hebdomadaire transmise début décembre aux services départementaux de l'éducation nationale.

Fin janvier 2014, après analyse de ladite organisation, nous serons avisés de la décision prise : organisation de la semaine scolaire acceptée ou à modifier.

Dès lors, une réunion d'information avec les parents d'élèves sera programmée afin de connaître le nombre d'enfants concernés par la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP), pour expliquer les modalités de cette réforme, pour échanger sur ce sujet ...

**Malgré une aide financière de l'état prévue pour l'année scolaire 2014-2015, la mise en place d'ateliers périscolaires de « qualité » aura des répercussions sur les dépenses de fonctionnement de la commune, nous ne manquerons pas de les communiquer ultérieurement aux habitants du village.**







## Dépistage des complications du diabète

L'Assurance maladie et le réseau Diabhainaut unissent leurs efforts pour sensibiliser les personnes diabétiques à l'importance de se prendre en charge pour prévenir les complications liées à leur maladie.

Alors n'hésitez pas, parlez-en à votre médecin traitant, il vous orientera vers ce dépistage si vous en avez besoin !



## Vaccination contre la grippe

La campagne de vaccination s'achève le 31 janvier 2014.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à en parler à votre médecin.

## 6 nouvelles chaînes gratuites de la TNT sont arrivées !

Information au 09 70 818 818 (lundi au vendredi de 8h à 19h)  
ou sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr). (Nécessité d'avoir un téléviseur compatible HD)



## Prévention régionale des INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE en Nord-Pas de Calais



Chaque année, le monoxyde de carbone (CO) fait de nombreuses victimes dans la région et représente un risque pour chacun.

### Conseils de prévention :

- Faire ramoner mécaniquement tous les conduits de fumées par un professionnel,
- Faire vérifier ses installations de chauffage par un professionnel qualifié,
- Aérer régulièrement son logement et ne jamais boucher les grilles d'aération,
- N'utiliser les chauffages d'appoint (**type poêle à pétrole**) que quelques heures par jour.

Pour prévenir les cambriolages, la gendarmerie multiplie ses patrouilles et contrôles.

Cependant, une surveillance constante est irréalisable. Le temps est l'ennemi des cambrioleurs. Efforcez-vous de décourager les malfaiteurs en leur compliquant la tâche.



**Victime ou témoin d'un cambriolage, il est essentiel de composer :**

**le 17 (depuis un poste fixe) ou le 112 (depuis un mobile)**

## Travaux rue de la Viéwarde



Cette rue, en impasse, est l'une des plus belles et des plus pittoresques d'Artres.

Elle était fort dégradée et les travaux y étaient donc nécessaires :

- Mise aux normes de l'assainissement eaux usées et eaux pluviales.
- Réfection totale de sa chaussée sur toute sa longueur,
- L'enfouissement des réseaux, électricité, téléphone, éclairage public.



Le coût total de ces travaux s'élève à 489094,81 TTC. Nous avons déposé plusieurs demandes de subventions : SIDEGAV, conseil général et Valenciennes Métropole, ont participé à hauteur de 80 %.



Le solde est financé sur nos fonds propres, sans recours à crédits.



**Pendant les travaux**



**La rue après les travaux**





## Travaux d'aménagement de la salle d'archives

### Avant

La municipalité ne disposait d'aucune salle d'archives respectant les règles de conservation...



### Après



...et a décidé de réaliser des travaux d'aménagement pour une véritable salle d'archives au 1<sup>er</sup> étage de la mairie afin d'avoir toutes les conditions de conservation et de préservation des documents.



## Célébration du 14 juillet



La retraite aux flambeaux dans les rues du village.



La soirée dansante dans la salle des fêtes.



Le feu d'artifice sur la place de la mairie.

Célébration du 14 juillet au monument aux morts.





## FESTIVAL DE BANDAS – BINBIN



Le dimanche 1<sup>er</sup> septembre, dans le cadre des « Folies de Binbin » de Valenciennes et de son festival Bandas, la municipalité a reçu la formation BODEGA BANDA qui a animé Artres par un défilé dans les rues du village avec une prestation sur la place de la mairie et s'est terminée par une aubade au château des Boêtes pour le plus grand plaisir des résidents.

## 5 décembre : journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

A l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, une cérémonie a eu lieu jeudi 5 décembre 2013, au monument aux Morts.





## 11 NOVEMBRE



Défilé jusqu'au monument



Les enfants ont chanté la Marseillaise



La cérémonie au monument aux Morts

## Médailles du travail

La municipalité a organisé comme chaque année la cérémonie emblématique des médailles du travail. Trois médaillés étaient concernés par cette promotion.

Médaille échelon Or pour Monsieur Dominique DEMONT



Médaille échelon Argent, échelon Vermeil, et échelon Or pour Monsieur Pierre LECU



Médaille d'Or pour Monsieur Philippe CHARLIER (absent)

## REPAS DES ANCIENS



Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le dimanche 17 novembre.

Cette année, le thème retenu pour la décoration était : « ARTRES SUR MER ».

Nos Seniors ont apprécié l'ambiance conviviale et le repas servi.

Lors de son mot de bienvenue, Christian LERAT a remercié les Seniors de leur présence et a demandé à tous les convives d'avoir une pensée pour les aînés disparus. La municipalité a honoré, Madame Thérèse BARA et Monsieur Jean LUSSIEZ nés en 1926.



Cette journée a été un véritable succès et le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



## ECOLE

La distribution des friandises (coquille, orange, chocolat) aux écoles par les élus a eu lieu le vendredi 20 décembre 2013.

## COLIS DES ANCIENS

Le samedi 21 décembre, la municipalité a organisé un après-midi récréatif pour les aînés du village.

A l'issue de celui-ci, 180 colis ont été distribués dans une très bonne ambiance.



Cette manifestation devenue traditionnelle et attendue a fait le bonheur de tous autour d'un vin chaud et d'un chocolat chaud.



### CARPE DIEM :

Vous voulez vous oxygéner,  
parcourir les chemins de notre belle  
campagne, faire un peu d'exercice.

Dans ce cas, venez rejoindre **Régis**  
le **DIMANCHE à 9h30** pour une  
randonnée pédestre  
ou pour une balade plus « cool »  
**Liliane le JEUDI à 9h30.**

**RENDEZ-VOUS :**  
**PARKING DE LA MAIRIE**

### **CONTACTS :**

*(Voir repère sur photo)*

★ Régis 06 27 31 24 48

★ Liliane 06 33 98 63 55



*Quelques randonneurs du dimanche  
matin au départ.*

## **6ème édition du RUN & BIKE DIMANCHE 15 JUIN 2014**

**A vos agendas !**

**Enfants, jeunes gens, adultes...**

Venez-vous élaner sur 3 parcours :

- Ch'ti Boucle (900m)
- Bouclette (7km)
- Boucle Artrésienne (14km)

Casque rigide obligatoire et certificat médical de  
non contre-indication à la pratique du  
Run & Bike en compétition datant de moins d'un  
an ou photocopie de licence FFTRI (Fédération  
Française de Triathlon).



*Heureuse année et meilleurs vœux de bonne santé*



## APE:

### Le marché d'automne



### La bourse aux jouets

L'APE (association des parents d'élèves) de l'école de la Rhônelle a organisé une bourse aux jouets, articles de puériculture et vêtements de bébés, le dimanche 24 novembre, à la salle des fêtes.



## ASSOCIATION DE COUTURE D'ARTRES

L'année 2013 a été bien remplie pour l'association de couture :

- réalisation des costumes pour la fête des écoles de la Rhônelle
- participation au marché de NOEL.



L'association est ouverte à tous, le jeudi de 14h à 16h , au centre municipal, pour la confection et aussi pour les occupations de chacun (tricots, canevas etc...)

L'association et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour l'année 2014

La présidente  
Mme STIRBOIS Jacqueline

## Les 3A

Les membres du comité des 3A (association artésienne active), se sont réunis en assemblée générale. Ils y ont accueilli les gagnants de l'opération commerciale « Client d'un jour, client toujours » qui avait eu lieu lors de la première quinzaine d'octobre en collaboration avec la CCI Grand Hainaut, pour leur remettre leurs lots (chariots de course à roulettes et repas gastronomique pour deux personnes à la Gentilhommière).





## AS ARTRES:

### Que s'est-il passé à l'AS ARTRES depuis Juin 2013 ?

Après une fin de saison à oublier au plus vite quant aux résultats sportifs en seniors, le 23 juin s'est déroulée la **3<sup>e</sup> édition du tournoi de sixte** qui a remporté un beau succès auprès de nos 13 équipes inscrites et qui toutes, se sont battues pour remporter le trophée. C'est l'équipe des « Reds » de Quarouble qui a été la meilleure. Rendez-vous a été pris pour Juin 2014, sous de meilleurs auspices quant aux conditions climatiques...

**L'Assemblée Générale du Club** s'est déroulée le 29 juin. Au cours de celle-ci, a été rendu compte des activités sportives du club pour l'année sportive écoulée. Le président a présenté le rapport moral ainsi que les orientations du club pour la saison à venir.

A noter que c'est la 1<sup>ère</sup> fois depuis l'adoption des nouveaux statuts validés par la Sous-Préfecture, qu'un Comité Directeur a été choisi pour trois ans ; lequel a renouvelé sa confiance au bureau en le réalisant pour un an.

Le 06 juillet Christophe Maliet nous avait concocté sa belle **fête du football**, au cours de laquelle les enfants, les parents, les éducateurs et bon nombre de licenciés se sont retrouvés autour du stade pour voir évoluer les jeunes le matin. Après un super repas champêtre (merci à l'engagement des dirigeants et éducateurs jeunes), la rencontre que tout le monde attendait a eu lieu l'après-midi : un mixte de parents et d'éducateurs associés à des enfants a vu s'affronter un autre groupe de la même composition. Les fous rires étaient garantis !

Le 24 août a été organisé un **concours de pétanque** qui malheureusement n'a pas eu le succès escompté. Nous avons appris que d'autres concours, mieux dotés financièrement, avaient lieu le même jour à d'autres endroits. Néanmoins, tous les participants ont apprécié l'organisation mise en place et l'esprit qui prévalait tout au long de l'après-midi.

Le 08 septembre a eu lieu la **reprise du championnat de football 2013**.

97 joueurs ou dirigeants sont licenciés dans le club. Je profite pour souhaiter une bonne saison sportive à tous nos joueurs ainsi qu'à tous nos nouveaux dirigeants qui œuvrent pour le bien de nos enfants (petits et grands !).



Equipe Senior A lors d'un match de championnat encadrée par Mickael PORTEMONT et Benjamin PAGEE



Equipe catégorie U13 et U12 (enfants de 13 et de 12 ans)  
De gauche à droite Christophe NEVEU, Patrick LECERF Grégory DERVAUX



Equipe catégorie U9 et U8 (enfants de 8 et de 9 ans) encadrée par (de gauche à droite) Christophe NEVEU, Grégory DERVAUX et Stéphane LEBIGOT



Equipe catégorie U6 et U7 (enfants de 6 et de 7 ans) à Famars encadrée par Sébastien LOCOCHE



Equipe U 11 U 10 encadrée par Grégory Dervaux, Stéphane Derche et Christophe Maliet



Le 26 octobre la **Soirée « Années 80 »** a battu son plein. Merci à David pour cette 3<sup>e</sup> édition qui a permis de voir réunis dans la même salle, bon nombre de licenciés et de dirigeants qui se sont bien amusés jusqu'au bout de la nuit !

Arbre de Noël du 22/12/2013 avec remise d'un sac de sport, d'une brioche et de friandises.



L'AS ARTRES et tous ses licenciés, vous souhaitent de Joyeuses Fêtes de fin d'année



## ACLT : Le marché de Noël

Le marché de Noël d'Artres s'est déroulé les samedi 7 décembre et dimanche 8 décembre.



Le marché de Noël a été l'occasion de découvrir et d'acheter les créations originales d'artistes : bijoux, céramique, décoration de table, textile, pâte à sel, compositions florales, etc... ainsi que des produits artisanaux et différentes gastronomies (champagne, produits du Gers, saucissons, pains spéciaux, ...) et les traditionnelles ventes de marrons chauds de Jean-Claude et de vin chaud de Robert dans le chalet.



Les enfants n'ont pas manqué de monter sur le manège situé sur la place de la mairie et d'être pris en photo, avec le père Noël.

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE D'ARTRES

L'année 2013, a été une année bien remplie.

Le comptage a permis de vérifier la stabilité du gibier (lièvres, perdrix, faisans, lapins)

Le piégeage a été réalisé par des chasseurs agréés (renards, fouines, etc...)

Le balltrap a été une réussite malgré un arrêt de quelques années.

Cette occasion nous a permis de réunir, dans un esprit de solidarité et de convivialité, des personnes du village et des communes voisines.

L'association communale de chasse d'ARTRES et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2014



Le président : Mr LUSSIEZ Pascal

## ACLT

Notre activité sportive principale est le tennis de table de loisirs, animée par Marcel SANTER, les mercredis de 18h30 à 20h30.

L'inscription se fait directement lors de l'entraînement et est adressé aux jeunes pratiquants, et adultes.

L'adhésion sportive est de 10€ pour l'année.



L'ACLT reconduit le repas dansant à thème des années Sixties le 5 Avril 2014.

Au-delà des activités loisirs, l'adhésion à l'ACLT permet de bénéficier également de réduction lors de manifestations que nous organisons.

Une bonne année et meilleurs vœux pour 2014.



## LA TRUITE ARTRIENNE

Le principal objectif de notre association est bien sûr d'assurer à tous nos adhérents, le plaisir de la pêche ainsi que le contact avec la nature. Il va de soi que cela n'est pas notre seule préoccupation, notre équipe s'efforce d'entreprendre quelques actions :



Initiation et découverte avec les élèves de l'école « La Rhônelle » sur les bords de la rivière. Cette journée a permis l'apprentissage de la vie des poissons, les dangers et les précautions à prendre pour se déplacer le long des rives.

Sans oublier de transmettre aux enfants, les joies que cela nous procurent et l'autre univers : la nature.

Comme chaque année, notre association entreprend des opérations de nettoyage et de surveillance de la qualité de l'eau, ceci est nécessaire pour lutter contre les problèmes de pollution. L'efficacité du rempoissonnement de truite Fario permet d'avoir un fond de rivière très riche.

### Les actions prévues pour la saison 2014

- En février et juin : Nettoyage de berges et des cours d'eau
- Mars : Rempoissonnement de la truite Fario
- Mai : Journée découverte pour les enfants de l'école
- Juin : Fête de la pêche ouverte à tous

**Notre assemblée Générale aura lieu le dimanche 9 février 2014 à 9h45, au centre municipal**

La pêche n'est pas une science exacte, la partager c'est mieux la comprendre et finir par en devenir passionné.

Le président et le comité de la truite ARTRIENNE vous souhaitent de bonnes fêtes et une bonne année 2014.



Le président et le comité  
Mr JOIGNAUX Yvon

## Le repas des Jonquilles



C'est dans une ambiance festive que l'association des Jonquilles a accueilli de nombreux convives lors de leur annuel banquet de fin d'année du 15 décembre.





## MARIAGES



**Le 27 avril :**  
Valérie DHETZ et Nicolas MORELLI

**Le 18 mai:**  
Emilie JOLY et Pascal PAZART

**Le 07 septembre :**  
Nadia HAMDANE et Nicolas FROMONT

**Le 21 septembre :**  
Laurence COQUELLE et Robert FAUVET

**Le 9 novembre :**  
Justine DURAND et Antoine DOCKX

## NAISSANCES

Romy SCHORTZEN le 07 janvier  
Jules DOCKX le 25 avril  
Ayden LEFEBVRE le 18 mai  
Timéo BIREMBAUT le 08 juillet  
Côme VILLAMAUX le 07 septembre  
Louis SAUTREAUX le 12 septembre  
Carl GUENARD le 26 septembre  
Tristan CAULIER le 24 octobre  
Camille SOYEZ le 24 octobre  
Gabin VIGOUROUX le 05 décembre



## ILS NOUS ONT QUITTES



Dominique LOUVION le 11 février  
Emilia LION le 09 mars  
Danielle FROMONT le 12 avril  
Laëtitia CORNIER le 08 aout

*bonne année*

2014

